

Cahiers de la documentation *Bladen voor de documentatie*

SOMMAIRE

INHOUDSTAFEL

55ème année - 2001 - n° 4

55ste jaar - 2001 - nr 4

- RAPPORT SUR LE " WORKSHOP ON THE OPEN ARCHIVE INITIATIVE (OAI) AND PEER REVIEW JOURNALS IN EUROPE " - GENEVE (CERN) 22 AU 24 MARS 2001 59 - 63

Simone JEROME

- ABSTRACTS 64 - 69

* * *

**RAPPORT SUR LE " WORKSHOP
ON THE OPEN ARCHIVE INITIATIVE (OAI)
AND PEER REVIEW JOURNALS IN EUROPE " -
GENÈVE (CERN) 22 AU 24 MARS 2001**

Simone Jérôme, conservateur
Ulg, UD W. Spring - Institut de chimie B6, 4000 Sart Tilman

**LE MOUVEMENT DES ARCHIVES LIBRES
(OPEN ARCHIVES INITIATIVE)**

Au début des années 90, la communauté scientifique assiste impuissante au début des opérations de mondialisation du secteur de l'édition commerciale. Les retombées dans le domaine de la publication scientifique en sont une croissance des prix sans précédent et une concentration des activités dans les mains d'un oligopole de quelques très grands groupes multinationaux.

Au National Radiation Laboratory à Los Alamos, Paul GINSPARG juge le modèle de communication entre les chercheurs du domaine des hautes énergies inadéquat. Il imagine d'utiliser les ressources informatiques du laboratoire pour créer un service d'archivage de " preprints ", documents non certifiés émanant de cette communauté. Le but premier est de réduire les délais et de soumettre les documents à la critique de l'ensemble de ses membres et non, comme on le croit parfois à tort, de créer un nouveau mode de publication.

Cette initiative s'étend progressivement à la plupart des secteurs de la recherche en physique et en mathématiques et donne au fondateur et à quelques pionniers l'idée d'en faire le modèle d'un vaste réseau de communication universel et gratuit pour l'ensemble de la communauté scientifique. Les autres secteurs de la physique suivent mais l'accélération diffère d'un secteur à l'autre. Par contre, quand Harold VARMUS (NIH) lance l'idée d'une expérience similaire dans les sciences biomédicales, il est loin de faire l'unanimité. La méfiance porte sur l'absence de certification et sur un éventuel envahisse-

ment du serveur par une littérature parallèle. En Europe, la réticence se double de la crainte d'une hégémonie américaine dans le secteur.

Pour éviter la " babélisation " du projet, le groupe de Los Alamos travaille à la normalisation des archives afin d'en assurer l'interconnectivité. Herbert VAN de SOMPEL, chercheur à l'unité informatique des bibliothèques de l'Université de Gand, maintenant professeur visiteur à Cornell, est le principal concepteur du protocole OAI, adopté en 1999 par la convention de Santa Fe et auquel adhère d'emblée une série de serveurs dans des domaines parfois très éloignés. Le mouvement OAI, à l'instar de ce qui s'est passé en informatique avec les logiciels libres, gagne peu à peu du terrain. Il démontre que la technique actuelle permet une tout autre conception de la communication scientifique. C'est un acquis sur lequel on ne reviendra pas. Les éditeurs commerciaux l'ont bien compris et se sont à leur tour inscrits dans ce créneau mais sans se démarquer de leur logique de profit. Leur intention serait plutôt d'utiliser les serveurs comme de puissants outils de marketing pour des produits traditionnels. Si cela pouvait réintroduire dans le secteur une concurrence qui a pratiquement disparu, ce serait déjà un bénéfice pour les chercheurs.

Tous les problèmes ne sont pas éliminés. La certification par la " peer review " et l'utilisation des citations comme critère de qualité sont des défis que le mouvement va devoir relever. C'est pour y répondre et pour examiner la situation du mouvement en Europe et les problèmes spécifiques de ce continent que le workshop a été organisé.

LE " WORKSHOP ON THE OPEN ARCHIVE INITIATIVE AND PEER REVIEW JOURNALS IN EUROPE " .

Le workshop commence par un tour d'horizon de diverses initiatives centrées sur le concept. Comment de tels projets servent-ils le processus de communication dans les différentes disciplines scientifiques ? Quel est leur statut lorsqu'il s'agit d'accorder la certification à des travaux diffusés par cette voie ?

Après deux jours de communications, les participants se réunissent en petits groupes de travail pour réfléchir aux différents thèmes proposés par les organisateurs et rédiger la synthèse de leurs discussions.

LA " PEER REVIEW "

Quelles alternatives existe-t-il à la " peer review " dans un système de communication scientifique décentralisé et quels en seraient les mécanismes ?

La certification reste un élément essentiel de la communication scientifique. Les participants sont unanimes sur ce point mais se divisent sur les modalités pratiques. Pour certains, il ne faut rien changer au processus actuel. Pour d'autres, l'environnement électronique introduit de nouveaux paramètres qui permettent une autre approche du problème et ouvrent la porte à des expérimentations qui devront faire leurs preuves avant d'être généralisées. Pour certains, c'est l'occasion de tester des systèmes indépendants des éditeurs traditionnels.

Trouver les compétences nécessaires pour la lecture critique des documents et coordonner leur travail est un défi majeur. Le système doit avant tout être ouvert et équitable. Les facilités, et notamment les statistiques, offertes par tout système électronique doivent être utilisées pour élargir la gamme des outils permettant d'estimer la qualité, que ce soient les comptages d'accès, l'extraction automati-

que des citations, une " peer review " plus ouverte ou les commentaires a posteriori.

Le groupe conclut en insistant sur le rôle des sociétés savantes qui sont invitées à prendre leur responsabilités à l'égard de la " peer review ", sur l'importance d'un financement des expériences de certification de documents électroniques et sur les encouragements à réserver aux chercheurs qui acceptent de prendre part à des expériences de ce type.

LES ASPECTS ÉCONOMIQUES

Quelles seront les coûts d'un tel système de communication et comment seront-ils redistribués ? Quelles pourraient être les sources de financement pour la certification notamment ? Une collaboration avec les éditeurs est-elle envisageable ?

Le groupe propose des modèles économiques parfois contradictoires où les acteurs, à savoir les auteurs, leurs institutions, les organismes de recherche, les éditeurs, les bibliothèques ..., échangent leur rôle dans la mise sur pied et la maintenance des serveurs, le balisage des informations, l'archivage et la certification des documents. Ces modèles évitent difficilement les aspects négatifs que sont la dépendance économique des utilisateurs, la déstabilisation du secteur de l'édition commerciale et la discrimination en faveur des institutions les plus nanties.

Dans le monde électronique, les coûts induits par les serveurs de documents non certifiés sont marginaux et l'accès gratuit généralisé à de tels textes est déjà possible si les auteurs, leurs institutions et/ou le public en assument les frais. Par contre, la " peer review " traditionnelle a un coût dont une partie est incompressible. Il est toutefois difficile de savoir s'il existe une relation directe entre ce coût et la spirale du prix des revues. Dans le système actuel, les bibliothèques font état de surcoûts pour des documents électroniques souvent considérés comme un plus payant par rapport à la version papier. Pourtant, comme le font remarquer certains, la

" peer review " organisée par la voie électronique ne coûte que des frais d'e-mail et quelques incitants pour les reviewers.

Il est intéressant d'ouvrir ici une parenthèse pour citer les chiffres autorisés avancés par le représentant de l'American Physical Society. lors de sa présentation. Selon lui, la distribution d'un document électronique, dans ArXiv par exemple, coûte de 1 à 10 \$; un article dans un " petit " journal électronique comme JHEP revient en moyenne à 500 \$, pour couvrir les frais relatifs à la " peer review " essentiellement, contre 1000 à 2000 \$ pour un journal de l'APS et 5000 à 15000 \$ pour un journal commercial.

Le groupe s'accorde pour dire que les frais relatifs à la " peer review " d'un document non certifié doit incomber à l'auteur ou à l'éditeur, au sens du Dublin Core. En effet, c'est l'auteur qui reçoit la gratification intellectuelle pour la publication et ce coût-vérité le sensibiliserait à la question. Enfin, la dissémination des résultats du travail serait considéré comme partie intégrante du processus de recherche et de son financement. Les pistes avancées pour financer la " peer review " reprennent la facturation du travail pour les articles refusés, le paiement direct des frais par les auteurs, leurs institutions ou un fonds de recherche officiel, la valorisation de services supplémentaires ou la ventilation des économies réalisées dans le secteur des bibliothèques.

Les différents modèles proposés pour remplacer le système existant doivent toutefois être étudiés en profondeur et leur application testée. Leur performance doit être évaluée encore que cette notion subjective doive être définie plus clairement.

La principale conclusion du groupe est que des initiatives spontanées et peu coûteuses ont déjà, à l'heure actuelle, un impact profond sur le modèle purement commercial que nous connaissons. Les partenaires, et spécialement les bibliothèques, sont invitées à jouer un rôle actif dans la construction du nouveau système. Le financement peut aussi venir de l'élimination des redondances, d'une meilleure

sélection des journaux achetés sur base de la qualité du processus de " peer review ".

UN PROTOCOLE POUR LA CERTIFICATION

Quel protocole requiert un système de communication scientifique dont le preprint serait le point de départ pour assurer la liaison technique entre le dépôt de ceux-ci, les organes de certification et les services de recherche d'information ?

Ce groupe, très technique, définit la chaîne de valeur du système, c'est-à-dire les fonctions nécessaires à son bon fonctionnement. Dans un système entièrement électronique, elles sont distribuées et effectuées par des parties indépendantes mais il serait bon que l'information, produite lors des différentes étapes, accompagne toujours le document sous forme de metadata fournies selon une grille d'interopérabilité.

La politique doit viser à long terme l'ouverture à l'information primaire par l'archivage de toutes les publications mais chaque discipline peut choisir sa propre approche. Dans les domaines soumis aux brevets et à la commercialisation des produits, où le preprint n'a aucune chance de s'imposer, il faut laisser aux auteurs la liberté de proposer leurs propres articles en lecture après publication. L'essentiel est l'offre de services, la facilité technique et l'aide institutionnelle pour venir à bout des barrières existantes. L'OAI doit offrir un protocole minimum obligatoire pour la collecte des metadata y compris l'URL des textes complets.

L'actuel protocole OAMH (MH pour Metadata Harvesting) vise, dans le contexte du preprint, à fournir les metadata qui facilitent sa découverte parmi divers dépôts mais d'autres services pourraient se focaliser sur les metadata relatifs à la certification dans les différentes disciplines.

Les représentants de l'American Physical Society et ceux de ArXiv à Los Alamos se portent volontaires pour réaliser un prototype en vue d'explorer les concepts

définis dans cette discussion. Le groupe OAI s'impliquera concrètement dans le projet et favorisera la participation d'experts américains et européens. Ils acceptent de prendre aussi en compte les efforts de standardisation entrepris par d'autres groupes comme le W3C, le Dublin Core, ainsi que les expériences allemandes de certification.

LE RÔLE DES BIBLIOTHÉCAIRES

Quel type de réseau de serveurs doit-on implanter en Europe ? Quel rôle auraient à y tenir les bibliothécaires et les organismes de recherche dans le processus de la nouvelle communication ?

Deux rôles sont assignés par le groupe aux bibliothèques.

LIBER (Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherches), en tant qu'association, doit assumer la responsabilité dans l'établissement de normes en matière de metadata pour faciliter l'interopérabilité des différentes archives (travail sur le Dublin Core et sur les classifications par exemple). Elle pourrait aussi organiser une action concertée au niveau du support technique à l'OAI en favorisant le développement et la maintenance des serveurs et des outils relatifs à l'attribution des metadata qui permettront de définir l'origine, le contenu des informations et le degré de confiance à leur accorder.

LIBER doit en outre se montrer active dans la sensibilisation du monde académique à l'OAI et à son implication dans une possible réforme de la communication scientifique. Cette activité peut impliquer la collaboration avec d'autres organisations comme SPARC (ou son éventuelle branche européenne) ou ICOLC.

LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Faut-il créer une plate-forme au niveau européen pour apporter un soutien aux efforts visant à créer un nouveau cadre pour la communication scientifique ? Quel type

de réseau répondrait le mieux à cet objectif ?

Devant les nombreuses activités qui se développent autour des serveurs de publications électroniques et de l'OAI, un organisme de coordination peut s'avérer nécessaire mais aucune organisation existante ne peut à elle seule assumer cet effort actuellement.

L'efficacité d'un équivalent européen de l'organisation américaine SPARC, SPARC(-Europe), dans la promotion de nouveaux systèmes de communication reste à prouver. Il faudrait en tout cas qu'en se réclamant de l'esprit de sa consœur américaine, elle travaille en toute indépendance et détermine ses propres buts et moyens.

La coordination pourrait aussi être une nouvelle tâche pour LIBER qui peut s'inscrire dans un effort plus vaste pour améliorer la communication entre les groupes concernés par la mutation : chercheurs, sociétés savantes, universités, organismes de financement, informaticiens ... Car c'est bien de communication scientifique qu'il s'agit avant tout.

L'OAI pourrait aussi envisager d'impliquer plus d'européens dans ses différentes commissions.

CONCLUSIONS

Lors de la discussion plénière, trois recommandations prioritaires sont lancées :

- Stimuler le travail dans l'utilisation du protocole OAI pour la collecte des metadata relatives à la certification du contenu et intégrer les réalisations existantes quand c'est possible
- Collaborer avec les éditeurs pour introduire les metadata relatives au document en tant que tel via le protocole OAI.
- Accroître le niveau de compatibilité des serveurs institutionnels et/ou départementaux vis-à-vis de l'OAI et promouvoir

voir l'introduction de la production scientifique dans de tels serveurs.

Le Président de LIBER dans son allocution finale se réjouit de tout le travail effectué par les informaticiens sur l'OAI. L'interopérabilité est envisageable sans que cela exige d'investissements extraordinaires de la part des institutions concernées. La structure d'échange globale d'information et de communication, qui en découlerait, est essentielle au développement de la communication électronique dans et entre nos universités, nos institutions de recherche et nos bibliothèques. Si nous voulons construire un tel système,

nous devons impérativement utiliser les normes de l'OAI dans tous nos projets de développement.

LIBER s'engage à promouvoir le développement de l'OAI au niveau européen, à diffuser parmi ses membres nationaux le matériel de promotion qui sera fourni par le groupe de travail OAI et à demander des aides de la Commission Européenne pour des actions de sensibilisation et pour des activités de formation.

Une réunion de suivi sera organisée au printemps 2002.

* * *

A B S T R A C T S

* **LIVRES PARUS :**

- **La Bibliothèque nationale de France : Collections, services, publics - Divers auteurs - sous la direction de Daniel RENOULT et Jacqueline MELET-SANSON - ELECTRE, Editions du Cercle de la Librairie (Paris) - 2001 - Format : 17x24 cm - 238 p. - 229,58 FF ou 35 Euros - ISBN 2-7654-0820-3796-7 - ISSN 0184-0886.**

Ce livre vient combler une lacune. Alors qu'ont fleuri les controverses dans les médias et les publications sur le projet architectural de Tolbiac, il manquait une monographie détaillée décrivant le fonctionnement de la BnF et offrant un panorama de ses départements, de ses activités et de ses résultats. Fondée sur l'expérience de terrain d'une équipe, cette synthèse à jour des données les plus récentes comprend de nombreuses informations inédites sur les collections, les services, l'organisation et les méthodes d'une bibliothèque nationale.

En une dizaine d'années, la Bibliothèque nationale de France a connu des transformations considérables : construction et mise en service de la bibliothèque François-Mitterrand, ouverture d'un nouveau centre dédié à la conservation à Marne-la-Vallée, développement des collections notamment en libre accès, élargissement des publics, croissance et diversification de ses personnels, renforcement de ses missions et de ses compétences. On trouvera un point complet sur l'utilisation des nouvelles technologies (audiovisuel, informatique, numérisation) et les réalisations dans le domaine des réseaux d'une des premières bibliothèques du monde. Cette présentation fournit aussi l'occasion de caractériser les publics du site François-Mitterrand dédié à l'imprimé et à l'audio-

visuel, les lecteurs du site Richelieu où peuvent être consultées les autres collections (manuscrits, estampes, musique, etc.) mais aussi ceux qui utilisent la BnF à distance par Internet.

Comment la BnF répond-elle aux attentes de ces publics et aux grandes évolutions en cours dans le secteur de l'information tout en restant fidèle à sa vocation patrimoniale ? Quels sont les principaux axes de sa stratégie et les méthodes qu'elle met en œuvre ? Telles sont les questions de fond auxquelles cet ouvrage apporte des réponses précises et concrètes.

Alors que les débats sur le partage des rôles entre bibliothèques immatérielles et bibliothèques matérielles ne font que commencer, ce livre est un ouvrage de base sur les fonctions et les missions des bibliothèques nationales qui sont pour Alain RESNAIS la "*mémoire du monde*".

Sommaire

Préface (Jean-Pierre ANGREMY)	11
Introduction (Daniel RENOULT)	13
I. Les missions : permanences et évolutions (Bruno BLASSELLE)	17
II. Les collections (Jacqueline MELET-SANSON)	41
III. Politique documentaire et dépôt légal (Valérie TESNIERE et Isabelle BOUDET)	83
IV. Catalogues et bibliographies (Marcelle BEAUDIQUEZ)	109
V. Classer, communiquer, conserver (Daniel RENOULT)	125
VI. L'apport des nouvelles technologies (Daniel RENOULT)	147
VII. Les publics de la Bibliothèque nationale de France (Suzanne JOUGOULET)	161
VIII. La mise en valeur des collections (Thierry GRILLET)	179
IX. Une bibliothèque sans frontières (Catherine LUPOVICI)	193
Perspectives (Daniel RENOULT et Jacqueline MELET-SANSON)	207
Annexes	211

NDLR: dans ce même cadre de la Bibliothèque de France, a été publié le rapport d'activité de

l'année 2000, ainsi qu'un livret sur le " projet d'établissement " pour les années 2000 à 2003. Cette bibliothèque édite aussi une revue sous le nom de " Chroniques de la Bibliothèque nationale de France ".

* **RELEVES DANS :**

1. **AIDA, 2001, V 19, N° 3, LUGLIO-SETTEMBRE :**

- a. L'editoria ellettronica : nuove leggi e vecchia economia. (L'édition électronique : lois nouvelles et vieille économie) - Lucia MAFFEI - (p. 45).

Impact des nouvelles lois italiennes concernant l'édition électronique dans le cadre de la modernisation du secteur.

(J.H.)

- b. Implementare il " datawarehouse " nell'I&D : Rifflessioni preliminari e descrizione di una esperienza in atto. (Implémenter la base de données dans l'I&D : réflexions préliminaires et description d'une expérience en cours - 1ère partie - Waldemaro MORGESE - (p. 7-11) - (15 réf.).

Après définition du concept de " datawarehouse " (DWH en abrégé) et des raisons de le faire évoluer, on en arrive à énoncer les principales finalités de cette DWH.

(J.H.)

- c. Archeologia e documentazione: il processo informativo dello scavo. Archéologie et documentation: le processus informatif de la fouille) - Veliana OLIVIERI (p. 12-17) - (13 réf.).

La conclusion de cet article est que l'usage d'un computer est d'une grande efficacité dans l'organisation efficace - et partant de la conservation - de toute la documentation écrite réalisée en cours de fouilles. Comme celles-ci sont basées sur une expérience non reproductible, il y a lieu d'en mémoriser chaque étape. La " cartographie " des lieux, réalisée au moyen de diverses techniques, telles la planimétrie, la photographie ... a pour but de pérenniser la découverte et d'en

faciliter la compréhension, si ce n'est la " reconstruction théorique " de l'endroit fouillé. Les notes manuscrites prises au jour le jour et regroupées dans un " fichier " permettront une interprétation selon divers axes des découvertes faites. (J.H.)

Outre ces trois articles, diverses interventions d'orateurs présents aux journées d'études suivantes, nous sont rapportées par :

- Vittorio PONZANI - ISDL 2001 : First DELOS International Summer School on Digital Library Technologies - PISE, 9-13 juillet 2001 - (p.27-32).
- Alessandra CONVERTINI - L'Organizzazione dei flussi informativi. Strumenti e metodi di intelligence per i centri documentazione - Milan, 27 juin 2001 - (p. 33-37).

2. **BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS, 2001, V 77, n°4, augustus :**

- a. Aankoop van boeken, tijdschriften, multimedia en de wet op de overheidsopdrachten - Julien VAN BORM - (p. 3-6).

De wet op de overheidsopdrachten zorgt in de Vlaamse bibliotheekwereld voor gewijzigde attitudes bij het bestellen van boeken, tijdschriften en multimedia.

De wetenschappelijk bibliotheken weten daar in de regel nog soepel mee om te gaan, maar een aantal openbare bibliotheken gaat rigoureuus en niet altijd zonder schade over naar de procedures om de aankopen te globaliseren en dus naar publicatie in het Belgisch Staatsblad of voor grotere bedragen in het EU-publicatieblad. Daardoor komen de bestellingen vaak in handen van grote leveranciers ten nadele van de lokale boekhandel.

Wat is de regelgeving ? Hoe doen anderen dat ? Wat zijn de mogelijkheden ? Daarop wil deze bijdrage antwoorden geven om te informeren, de discussie op gang te trekken en goede oplossingen uit te werken.

- b. Bedrijfsarchieven en hun archivarissen: onbekend en onbemand ? Een uitdaging voor de VVBAD - Marcel VAN CAMPEN (p. 9-16) - (22 ref.).

In alle bedrijven zijn er archieven aanwezig, maar bedrijfsarchivarissen zijn nog steeds zeldzaam in Vlaanderen. Binnen de bedrijfsarchieven zelf bestaan er grote verschillen : sommige bedrijven hebben geen archiefbeleid (20-30 %), andere respecteren enkel de wettelijke bepalingen (50-60 %), nog andere voeren enkel een intern archiefbeleid (10-20 %), en een laatste groep voert zowel intern als extern een expliciet archiefbeleid (1 %).

Bedrijfsarchivarissen moeten dringend een duidelijk omschreven taak krijgen, en moeten naast conservator te zijn van archiefstukken, ook samenwerken met informatici, organisatieanalisten en documentalisten om de informatiestroom in hun onderneming mee te bepalen. Een aanzet tot een verbetering van hun situatie is de oprichting in 2000 van een werkgroep Bedrijfsarchieven in de schoot van de VVBAD.

- c. Beleidsplanning, wat moeten we ermee ? Jo **COOYMS** - (p. 28-31).

Na het bedrijfsleven moet ook de publieke sector met beleidsplannen gaan werken. Openbare bibliotheken blijven daar niet van gespaard. Mogelijk moeten bibliothecarissen wel nog overtuigd worden van het nut van beleidsplanning. Beschouwen ze het als een verplichting, dan is het een maat voor niets.

Aan de hand van trefwoorden wordt getracht het nut van ervan voor de bestuurders en de bestuurden aangetoond. Enkel als een beleidsplan het resultaat is van samenwerking tussen en onderling respect voor alle betrokkenen, heeft het kans op slagen.

3. BIBLIOTHEEK- & ARCHIEFGIDS, 2001, V 77, n°5, oktober :

- a. Archiefwetgeving voor beginners - Hilde VAN ONGEVALLE - (p. 3-14) - (55 ref.).

Wie interesse heeft voor een job van technisch archiefmedewerker of al werkt in het archiefwezen maar de elementaire kennis of praktijk nog niet onder de knie heeft, kan sinds september 2000 bij de Gentse Bibliotheekschool terecht voor een basisopleiding " Archiefkunde ".

De organisatie van de opleiding is een eerste stap in het vormen van een " middenkader " in de Vlaamse archiefsector. Een tweede stap wordt de uitbouw van een graduaatsopleiding voor leidinggevende archiefdeskundigen. De huidige technische opleiding, waaraan een tiental docenten meewerkt, is in hoofdzaak op de praktijk afgestemd maar kan uiteraard niet om de theorie heen, zoals een inleiding in de archiefwetgeving. Deze tekst biedt de studenten het theoretische raamwerk voor hun eerste kennismaking met deze juridische materie.

- b. Archiveren van e-mail. Deel 1: Controlerechten van de records manager - Sofie VAN DEN EYNDE - (p. 15-19) - (21 ref.).

E-mail heeft zich in de jaren negentig ontwikkeld als een algemeen verspreide technologie, die heel wat aspecten van ons professionele leven ingrijpend veranderd heeft.

De terbeschikkingstelling van e-mail door de werkgever aan zijn werknemers heeft praktische, maar vooral ook juridische vragen doen rijzen. Er bestaat immers grote rechtsonzekerheid over de mate waarin het telecommunicatiegeheim geschonden mag worden, zodat de werkgever zijn recht om toezicht te houden op de arbeidsprestaties kan uitoefenen.

Volgens een studie van de Gartner Group zou immers 34 % van alle e-mailverkeer op de werkvloer overbodig en dus onproductief zijn. We bekijken de controlerechten van de werkgever met betrekking tot de rest van het professionele e-mailverkeer. We proberen een antwoord te formuleren op de vraag in welke mate de werkgever, in de persoon van de records manager, controle mag uitoefenen op de vernietiging van e-mails door de werknemer, met het oog op ar-

chivering. In een latere bijdrage gaan we na welke strategieën er bestaan om elektronische post op een efficiënte manier te archiveren.

4. DOCUMENTALISTE, SCIENCES DE L'INFORMATION, 2001, V 38, n° 3-4 septembre :

- a. Le knowledge management entre effet de mode et (ré)invention de la roue - Jean MICHEL - (p. 176-186).

Quelques réflexions critiques pour mieux comprendre la nécessité et les caractéristiques d'une gestion collective et pérenne des connaissances dans l'entreprise : l'objet de cette étude est de définir le *knowledge management*, d'en identifier les caractéristiques opérationnelles et de prévenir contre les nombreux obstacles à la réussite d'une telle démarche.

Si l'expression est en vogue, ce qu'elle désigne s'inscrit dans une préoccupation ancienne de gestion partagée des connaissances. Le KM peut être aujourd'hui replacé dans une perspective élargie de gestion dynamique des ressources IDC - information, documentation, connaissance - suivant le modèle Infopolis, inspiré de la gestion d'une cité.

- b. Les portails d'accès à l'information - Philippe LEFEVRE - (p. 188-196) - (4 réf.).

Le développement d'Internet ne peut masquer les réelles difficultés auxquelles paradoxalement nous nous heurtons, en ce début de XXI^e siècle, pour accéder à des informations pertinentes, fiables, validées et adaptées aux besoins de leurs usagers.

Cet article vise à faire le point sur les réponses qu'à ces difficultés apportent les nouveaux outils appelés portails. Les grandes catégories de portails d'accès à l'information y sont définies par rapport aux besoins qu'ils satisfont et aux fonctions qu'ils supportent, et les portails informatifs d'entreprise (en anglais EIP ou *Enterprise Information Portail*) sont particulièrement étudiés.

- c. Quels savoirs informationnels pour le Capes de Documentation - Odile RIONDET - (p. 198-209) - (36 réf.).

Depuis cette année figure parmi les épreuves du Capes de documentation une épreuve écrite de " sciences et techniques documentaires ".

Alors que la définition de ses contenus est encore incertaine - balançant entre des textes officiels qui semblent prescrire un équilibre entre savoirs théoriques et pratiques et une première session qui valorisa la technique et le métier - cette épreuve nouvelle suscite un débat auquel l'étude qui suit veut apporter une contribution.

En analysant les liens d'entretien avec les sciences de l'information et la communication une épreuve destinée à évaluer la " culture informationnelle " des candidats, ainsi que les savoir-faire rhétoriques qu'exige le concours.

- d. IDT/NET 2001 - Des conférences toujours en prise sur les question de l'heure Divers auteurs - (p.210-219).

Dans l'impossibilité de rendre compte intégralement et en une livraison de toutes les conférences, journées d'information, présentations, ateliers et autres rencontres qui composent un congrès IDT/NET, nous proposons ici quelques aperçus sur des sessions dont les sujets sont particulièrement en prise avec les préoccupations actuelles des professionnels de l'information.

Des informations générales sur ce dix-huitième congrès ont été publiées dans notre dernier numéro (page 86), et les nouveaux produits et services présentés lors du congrès sont évoqués dans les pages Bloc-Doc de celui-ci.

- e. Rencontres de l'INTD - Intranet: conception, réalisation, usages - Bernadette FERCHAUD - (p. 220-221).

Le principe du portail d'entreprise est simple : unifier l'accès aux informations. Mais les applications sont nombreuses et parfois complexes à mettre en œuvre.

Les rencontres de l'INTD, organisées par le Bureau des élèves à un rythme annuel, traitaient cette année de ce thème très actuel à travers expériences et exposés plus théoriques.

- f. La fonction Information-Documentation dans les grandes entreprises: une enquête - Henri STILLER - (p. 222-225).

Quelle place va prendre la fonction Information-Documentation (I-D) dans les entreprises ? Va-t-elle tendre vers une *dimension stratégique*, ou se positionner en tant qu'*outil* mis à la disposition d'autres fonctions telles que la veille et l'intelligence économique, la gestion des connaissances, etc. ?

Une enquête récemment menée après des grandes entreprises françaises avait pour objectif de réunir des éléments de réponse à ces questions. Nous présentons ici quelques-unes de ses conclusions rapprochées de celles de l'enquête menée en 1999 par l'ADBS sur l'évolution de la fonction I-D.

5. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 2001, V 13, n° 122, abril :

L'essentiel de ce numéro réside dans son dossier intitulé : " Nuevas formas de informar " (Nouvelles manières d'informer) . Il s'étend de la page 39 à la page 68. Six auteurs font état de leur expérience sur les manières d'agir aujourd'hui face aux techniques et aux formules d'action qui s'offrent à nous aujourd'hui.

(J.H.)

6. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 2001, V 13, n° 123, mayo/junio :

Outre le dossier traitant des loisirs liés à la technologie dans les bibliothèques publiques (p.60-133), on portera son attention sur un article de Mark ROSENWERK présenté l'année dernière, à la " International Library Conference de AKRIBIE ". Il parle de l'opinion qu'ont les " bibliothécaires progressistes " quant à leur fonction au sein de la bibliothèque moderne.

(J.H.)

7. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 2001, V 13, n° 124, julio-agosto :

L'article qui peut être mis en exergue dans ce numéro est celui de Ana Maria LOPEZ CANO (de l'AENOR) et dont le thème est " la nouvelle classification décimale universelle " - (p. 15-17).

(J.H.)

8. EDUCACION Y BIBLIOTECA, 2001, V 13, n° 125, septiembre/octubre :

C'est à nouveau le dossier qui se trouve présenter une intéressante étude " vers la qualité et l'accessibilité sur Internet (p. 97-117). Trois auteurs y développent leur point de vue personnel, dont notamment celui que Eva Maria MENDEZ-RODRIGUEZ présente dans un article intitulé : " L'accès à l'information, un droit pour tous : bibliothèques et accessibilité à l'ère de l'information via le Web ".

(J.H.)

9. INFORMATION EUROPE (EBLIDA), 2001, V 6, n° 3, Autumn :

Dans cette édition d'automne signalons notamment les informations ci-après :

Copyright - (p. 2-3) :

- The Zwolle conference - Dutch initiative on copyright and universities.
- Austrian Supreme Court rules on meta-tags.
- Luxembourg's new Copyright law.

Culture - (p. 4-6) :

- International trade in audiovisual services.
- Public heating on reading and electronic books.
- Cultural co-operation in the European Union.
- Virtual museum to protect cultural heritage.

Education - (p. 8-10) :

- National actions on lifelong learning in Europe.
- Strengthening higher education exchanges with third countries.

c) Netd@ys Europe.

Country focus - (p. 12-13) :

- Pays vedette, la République Tchèque.

Projects - (p. 14-15) :

a) Europe's PULMAN network of excellence for libraries, museums and archives.

b) Contemporary culture, virtual archives in XML.

Information society - (p. 16) :

- The European lobby on VAT on electronic information.

New publications - (p. 18-19) :

- Aperçu de quelques 9 publications sur des secteurs de l'information récemment parues avec mention notamment du site Internet sur lequel elles sont développées.

Central and eastern Europe - (p. 20) :

a) eEurope+ to implement the information society in Central and Eastern Europe.

b) Cyprus, Malta and Turkey in Community programmes.

EBLIDA - (p. 21-23) :

- Présentation des différents membres de l' "EBLIDA Executive Committee 2001- 2003.

10.NFD INFORMATION - WISSENSCHAFT UND PRAXIS, 2001, V 52, n° 6, September :

- Segen oder Fluch - über Quantität und Qualität von Informationen - Martina PANTELIC, Sybille PAYER - (p. 321-326) - (9 ref.).
- E-business : Eine Welt für KMU ? - Walter GÜRTH - (p. 327-330) - (8 ref.).

- Passiv ertragen oder aktiv bewirken ? Einige Überlegungen zur Imagebildung wissenschaftlicher Bibliotheken - Dorothee BOECKH - (p. 331-338) - (7 ref.).

- Barrieren der Nutzung elektronischer wissenschaftlicher Information in der Hochschulausbildung - Maßnahmen zur Entfaltung ihrer Potenziale - Rüdiger KLATT, Konstantin GAVRILIDIS, Kirsten KLEINSIMLINGHAUS, Maresa FELDMANN - (p. 339-345) - (7 ref.).

11.NFD INFORMATION - WISSENSCHAFT UND PRAXIS, 2001, V 52, n° 7, Oktober/November :

- " Zukunft der wissenschaftlichen und technischen Information " Stellungnahme der Deutschen Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis e.V. (DGI) zum Strategiekonzept des BMBF - (p. 379-380).

- Evaluation deutscher Web-Suchwerkzeuge. Ein vergleichender Retrievaltest - Robin DRESEL, Daniel HORNIG, Harald KALUZA, Anja PETER, Nicola ROßMANN, Wolfram SIEBER - (p. 381-392) - (14 ref.).

- Benutzerstruktur, Benutzerverhalten und Benutzerzufriedenheit. Möglichkeiten der qualitativen Benutzerforschung in Universitätsbibliotheken am Beispiel der UB Graz - Gerhard REICHMANN - (p. 393-400) - (6 ref.).

- Erste Diplomarbeiten und Diplomprüfungen am FH-Studiegang Informationsberufe in Eisenstadt - Berthold MEIER - (p. 407-410) - (7 ref.).

- Auf dem Weg von Bücherregalen zu CyBarries ? Europäische Konferenz zu Digitalen Bibliotheken (ELDL 2001) - Thomas MANDL - (p. 419-421).

- BMWi-Forschungsprojekt " Monitoring Informationswirtschaft " - Olaf JÜPTNER - (p. 422-427).